



PROFIL DE LA PAUVRETÉ 2007

TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET PAUVRETÉ

Faits saillants

- Le travail rémunéré permet à de nombreux Canadiens et Canadiennes d'échapper à la pauvreté.
- Pour d'autres, trouver un emploi n'est pas un moyen de sortir de la pauvreté, mais plutôt un moyen d'accéder aux rangs des travailleurs pauvres.

À moins d'indication contraire, le seuil de faible revenu après impôt sert à mesurer la pauvreté dans le présent bulletin. Pour obtenir des détails sur la méthodologie et les sources de données utilisées, consultez le bulletin *Méthodologie, définitions et sources d'information*.

Les données que contient ce bulletin visent les personnes seules de moins de 65 ans et les familles dans lesquelles le principal soutien économique est âgé de moins de 65 ans.

IMPORTANCE DU TRAVAIL RÉMUNÉRÉ

Le travail rémunéré est une protection importante contre la pauvreté.

Les ménages sans soutien économique affichent pratiquement toujours un taux de pauvreté élevé

En 2007, les taux de pauvreté pour les familles et les personnes seules sans soutien économique allaient de 76 % pour les hommes seuls à 26 %¹ pour les couples sans enfants.

Lorsqu'un membre de la famille touche un revenu tiré d'un travail rémunéré, les taux de pauvreté dégringolent. Dans les ménages comptant deux soutiens économiques, les taux de pauvreté diminuent encore davantage.

Au fil des ans, les familles comptant plus d'un soutien économique ont toujours affiché des taux de pauvreté moins élevés.

Un nombre plus élevé de semaines de travail entraîne une diminution des taux de pauvreté

Les familles et les personnes seules ayant moins de 20 semaines de travail rémunéré affichaient les taux de pauvreté les plus élevés.

Par exemple, en 2007, le taux de pauvreté des personnes seules ayant travaillé de 1 à 9 semaines était de 79 %. Comparativement, les personnes ayant travaillé de 49 à 52 semaines affichaient un taux de pauvreté de 7 %.

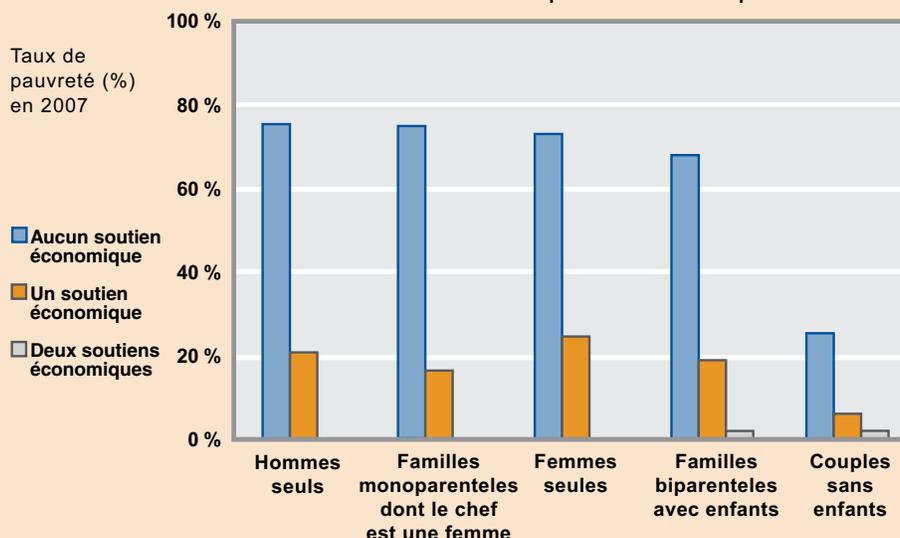
Le travail à temps plein durant toute l'année entraîne une diminution des taux de pauvreté

L'étude des différents régimes de travail montre que les taux de pauvreté sont plus élevés chez

¹ La taille de l'échantillon étant restreinte, il faut utiliser ces estimations avec prudence.



Les familles sans soutien économique affichent les taux de pauvreté les plus élevés



les personnes travaillant à temps partiel pendant une partie de l'année.

En 2007, ces taux de pauvreté étaient de 7 à 14 fois plus élevés que ceux enregistrés par les personnes travaillant à temps plein durant toute l'année.

RESTRICTIONS DU TRAVAIL RÉMUNÉRÉ

Nous avons donc démontré que le fait d'avoir au moins un soutien économique dans la famille, ou de travailler pendant un nombre plus élevé de semaines, ou encore de travailler à temps plein, sont des circonstances qui permettent à une famille de bénéficier d'une plus grande protection contre la pauvreté. Un emploi est-t-il donc un remède contre la pauvreté? En bref, la réponse est non.

Beaucoup de personnes travaillent fort, mais vivent toujours dans la pauvreté

Bien des emplois ne sont pas suffisamment rémunérés pour subvenir aux besoins d'un ménage. Même un emploi à temps plein peut s'avérer insuffisant pour échapper à la pauvreté. Par ailleurs, beaucoup d'emplois sont de plus en plus précaires en raison de l'accroissement du travail temporaire, à temps partiel, contractuel et saisonnier.

Comment se fait-il qu'une personne travaillant à temps plein au Canada puisse tout de même être pauvre?

Le Canada est un pays à bas salaires. Il affiche l'une des plus fortes proportions de travailleurs peu rémunérés parmi les pays ayant un niveau d'industrialisation semblable.²

Un nombre croissant de personnes travaillent dans le secteur des services au Canada. Ces emplois sont caractérisés par des salaires très bas, une sécurité d'emploi et des avantages sociaux limités ainsi qu'une absence de contrôle sur le processus du travail.³

Les familles qui dépendent d'un travailleur peu rémunéré sont confrontées à un haut risque de pauvreté. En outre, plus il y a d'enfants dans une famille, plus le risque de pauvreté est élevé.

² Sébastien LaRoche et Claude Dionne. « Différences internationales dans le travail peu rémunéré, » *L'emploi et le revenu en perspective*, Automne 2009. Catalogue n° 75-001-X.

³ Martin Prosperity Institute. « Supersized and Precarious: The Service Class in Canada. » Rotman School of Management, Université de Toronto. 16 novembre 2009.

Même un emploi stable ne permet pas à tous d'échapper à la pauvreté

De nombreuses personnes vivant dans la pauvreté travaillent toute l'année. En 2007, 194 000 familles pauvres ont rapporté avoir travaillé un minimum de 49 à 52 semaines, soit l'équivalent d'une année complète de travail.⁴ Ce nombre était plus élevé que le nombre de familles pauvres ayant travaillé zéro semaines.

Beaucoup de personnes seules et pauvres ont aussi travaillé de 49 à 52 semaines, soit 306 000 personnes en 2007.

Beaucoup de familles pauvres sont composées de travailleurs à temps plein

Dans les familles pauvres où l'un des conjoints a travaillé durant l'année, près de la moitié de ceux-ci avaient un emploi à temps plein en 2007. Le revenu moyen de ces familles était de 23 500 \$.

Parmi les personnes seules et pauvres ayant un emploi, environ 28 % travaillaient à temps plein pendant toute l'année. Leur revenu moyen était seulement de 10 400 \$.

Il est plus difficile de joindre les deux bouts lorsqu'un seul parent travaille

Échapper à la pauvreté est plus difficile qu'auparavant pour les familles biparentales



comptant un seul soutien économique. En 1978, leur taux de pauvreté était de 11 %. Au fil du temps, ce taux a lentement augmenté pour atteindre 19 % en 2007.

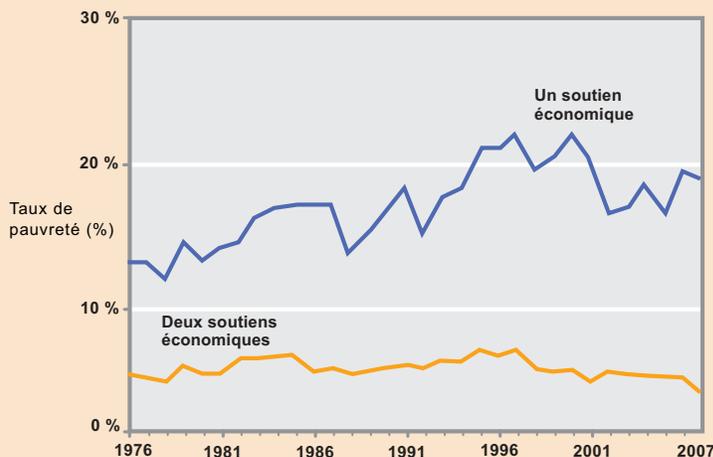
De nombreuses personnes vivant dans la pauvreté sont des travailleurs pauvres

Au Canada, il n'existe pas de définition du travailleur pauvre.

Une façon d'aborder ce problème est d'évaluer le nombre de personnes vivant dans la pauvreté dont au moins la moitié du revenu provient du travail rémunéré. Selon cette définition, 148 000 familles et 434 000 personnes seules étaient considérées appartenir à la catégorie des travailleurs pauvres en 2007.

⁴ Pour les familles, le nombre de semaines de travail est calculé en additionnant le nombre de semaines travaillées par le soutien économique principal et celles travaillées par son conjoint.

Le taux de pauvreté des familles biparentales comptant un soutien économique ont augmenté lentement au fil du temps



Toujours en 2007, une étude faite à partir de la mesure du panier de consommation a estimé que les familles de travailleurs pauvres représentaient :

- 43 % des enfants pauvres;
- 31 % des familles pauvres, incluant les personnes seules.

Ici, les familles de travailleurs pauvres ont été définies comme étant celles où le soutien économique principal a travaillé contre rémunération pendant au moins 910 heures au cours de l'année.⁵

RÉALITÉS DU TRAVAIL ET DE LA PAUVRETÉ

Il existe un large écart entre les travailleurs pauvres et les autres familles de travailleurs. Une étude a montré que le revenu moyen des familles de travailleurs pauvres en 2002 correspondait à seulement 30 % des revenus des familles de travailleurs n'étant pas dans la pauvreté.⁶

Les familles de travailleurs pauvres ne sont généralement pas plus avancées que les familles pauvres

Bien que leurs revenus étaient légèrement plus élevés, les familles de travailleurs pauvres :

- avaient plus de bouches à nourrir;
- avaient plus de dépenses liées au travail (telles que celles liées au transport, à l'habillement, aux cotisations d'assurance-emploi);
- avaient moins accès au logement subventionné.

⁵ Ressources humaines et Développement des compétences Canada. *Le faible revenu au Canada de 2000 à 2007 selon la mesure du panier de consommation*. Gatineau (Québec). Août 2009. Catalogue n° SP-909-07-09E.

⁶ Dominique Fleury, Myriam Fortin et May Luong. *Travailler et être pauvre : Qu'est-ce que ça représente?* Série de documents de travail du Projet de recherche sur les politiques. Septembre 2005.

De plus, les travailleurs pauvres n'ont souvent pas accès à un régime de soins de santé ou d'assurance-médicaments, que ce soit par l'intermédiaire de leurs employeurs ou de programmes gouvernementaux. Ils doivent donc défrayer les coûts associés aux médicaments sur ordonnance, aux soins dentaires et des yeux, et à d'autres services de santé.

www.ncwcnbes.net

Avril 2010